



CAPC n°6 du mardi 13 Octobre 2015

Tableaux de Mutations

Lecture de notre déclaration liminaire

Le président de la CAPC nous répond que le calendrier de la mise en place du PSD sera bientôt communiqué localement et débattu en CT et CHSCT.

En ce qui concerne les règles de gestion concernant nos revendications il nous renvoie au GT du 6 novembre 2015.

Ordre du jour :

- I- Examen d'un cas particulier
- II- Information de la CAPC
- III- Examen des refus de mutations
- IV- Examen des demandes de radiation aux tableaux de mutation
- V- Examen des demandes d'inscription hors période aux tableaux des mutations
- VI- Emplois offerts par voie d'enquête
- VII- Proposition de mouvements au titre du tableau général des mutations
- VIII- Proposition de mouvements au titre du tableau des spécialistes
- IX- Reclassement d'agents
- X - Examen d'une demande de mise à disposition
- XI - Détachement dans le corps des agents de constatation des douanes
- XII - Questions diverses et/ou de dernière minute

I- Étude d'un cas particulier

Vote CGT : POUR

II-Information de la CAPC

1-Mouvements réalisés depuis la CAPC du 28 Mai 2015 :

4 dossiers

Un service (DOD) a obtenu deux mutations (à leur rang de classement : 1 et 2) hors de la CAPC au prétexte qu'ils étaient juste en effectif...

2-Modification d'un mouvement réalisé lors de la CAPC du 28 Mai 2015

1 dossier

3-Affectations internes aux DOM

-Guadeloupe : pas de mouvements

-La Martinique : 9 dossiers

-La Réunion : 6 dossiers

-Mayotte : 1 dossier

4-Annulation de mutations

-Promotion grade de contrôleur : 5 dossiers

-Autres cas : 3 dossiers

III- Examen des refus de mutation

Rappel des mesures applicables en cas de refus de mutation non motivé :

(RP Mutations Titre II, Chapitre II, Section C, page 34)

- interdiction de s'inscrire aux tableaux des mutations 2015 et 2016.

- perte de la totalité des points de bonification pour ancienneté à la résidence, y compris la bonification attribuée pour résidence bonifiée, au même titre que si l'agent avait accepté sa mutation.

8 dossiers étudiés, l'administration a appliqué les mesures administratives à 3 dossiers.

Vote CGT : POUR

IV- Examen des demandes de radiation aux tableaux de mutation

1) Radiation sur demande

Vote CGT : POUR

b) Radiations liées à des motifs de gestion

-Radiation des agents promus contrôleurs des douanes par concours ou liste d'aptitude

-Autre cas : 2 Dossiers

Vote CGT : POUR

V- Examen des demandes d'inscription hors période aux tableaux des mutations

1-Inscription au tableau général :

a) Inscription au titre de la priorité pour rapprochement de conjoint au TAM.

14 Dossiers.

Vote CGT : POUR

b)Inscription dans le cadre de la réorganisation des services

1 Dossier

Vote CGT : CONTRE

Explication de vote : contre les réorganisations et les mobilités forcées

c) Examen de la demande d'agent reconnu travailleur handicapé par la CDAPH

1 dossier

Vote CGT : POUR

d) Inscription pour inaptitude à l'exercice de fonctions

4 dossiers

Vote CGT : POUR

e) Inscription pour autres motifs

6 dossiers

Vote CGT : POUR

2-Inscription au tableau des spécialistes :

a) Inscription au titre de la priorité pour rapprochement de conjoint

2 dossiers

Votes CGT : POUR

b) Inscription en suite de stage de formation initiale de spécialiste

1 dossier

Vote CGT : POUR

c) Inscription pour autre motif

1 dossier

Vote CGT : POUR

VI- Emplois offerts par voie d'enquête

a) Examen des candidatures en vue de pourvoir à un emploi d'agent TSI de cat B (ou C) OP/CO AG pour la cellule TSI à Lille :

une candidature non retenue. Poste pourvue par une catégorie B.

b) Examen des candidatures en vue de pourvoir de deux postes de moniteur TPCI de cat B ou C SURV à l'École des douanes de la Rochelle

3 candidatures en cat C. Les deux premiers dossiers retenus.

c) Examen des candidatures en vue de pourvoir à un emploi de chef de quart à la BSN de Dzaoudzi (DR Mayotte) de cat B ou C.

1 candidature en cat C retenue.

d) Examen des candidatures en vue de pourvoir à un emploi de maître de chien anti-stupéfiant à Saint Laurent du Maroni (DR de Guyane)de cat B ou C

Pas de candidature.

e) Examen des candidatures en vue de pourvoir à des emplois de cat B ou C OP/AG au SNDFR à Metz.

2 candidatures en cat C. Premier dossier retenu.

f) Examen des candidatures en vue de pourvoir à trois emplois de cat C à la brigade de Surveillance et de Sécurité à la Résidence de Toulouse Admi SURV (DNSCE)

16 candidatures en cat C. Les trois premiers dossiers retenus.

Vote CGT : POUR sur tous les points

VII- Proposition de mouvements au titre du tableau général des mutations

Vote CONTRE, non respect du tableau pour cause de réorganisations, non respect du RP.

Mutations dans les DOM

Vote CONTRE, pas contre les mutations mais contre le fait d'une mutation sur le département et non à la résidence comme en métropole.

Une nouvelle fois, comme la semaine dernière lors de la CAPC mutation des cat B, l'administration a muté un agent d'un DOM à un autre DOM sans respecter la règle du RP qui stipule une obligation de retour en métropole de deux ans avant de solliciter une nouvelle affectation dans un DOM.

La réponse du président : l'agent est muté dans l'intérêt du service

Vote CGT : contre pour non respect des règles du RP

VIII- Proposition de mouvements au titre du tableau des spécialistes

Vote CONTRE, non respect du tableau pour cause de réorganisation.

IX - Reclassement d'agents inaptes à l'exercice de fonctions

A) Examen d'un cas particulier :

1 dossier

Vote CGT : POUR. En explication de vote nous réaffirmons la position du SAND pour préserver le système des MAD dans l'intérêt des agents.

B) Examen de la situation d'agents inaptes à l'exercice de fonctions :

5 Dossiers

Vote CGT : POUR

X - Examen des demandes de mise à disposition

1 dossier

Vote CGT : POUR

XI - Détachement dans le corps des agents de constatation des douanes

Un dossier accepté

Vote CGT : POUR

XII – Questions diverses et/ou dernière minute

Les arrêtés de passage de LA de C2 à C1 seront prochainement publiés.

Les élus du SNAD-CGT